



Qualificatives Départementales aux EQUIMASTERS et Coupe des Départements 2022

Pour 2022, le CDE de l'Ain vous propose 5 qualificatives :

- Du 25 au 27 mars : **Chalamont** organisé par la Société Hippique de Chalamont
- 23 et 24 avril : **Saint Maurice de Gourdans** organisé par La Combe du Bion
- Du 27 au 29 mai: **Bourg Lent** organisé par la Société Hippique de Lent à Bourg en Bresse
- Du 1^{er} au 3 juillet : **Neyron** organisé par les Ecuries Thomas Lévèque
- Du 19 au 21 août : **Bourg en Bresse** organisé par la Société d'Equitation Bressane

En parallèle du règlement des EQUIMASTERS que vous trouverez sur le site du CREARA, la commission CSO de l'Ain vous propose quelques ajustements.

• Règlement EQUIMASTERS pour l'Ain :

- Concerne les cavaliers Amat 2, Amat 1 et Amat Elite **licenciés dans l'Ain**.
- Dans chaque niveau, les 8 premiers cavaliers licenciés dans l'Ain marquent des points.
 - 1^{er} : 10 points
 - 2^{ème} : 8 points
 - 3^{ème} : 6 points
 - 4^{ème} : 5 points
 - 5^{ème} : 4 points
 - 6^{ème} : 3 points
 - 7^{ème} : 2 points
 - 8^{ème} : 1 point
- Si des cavaliers sont ex aequo au classement final, le classement de la dernière étape départage les cavaliers.
- Dans chaque indice, 5 cavaliers seront sélectionnés pour les EQUIMASTERS à Chazey sur Ain.
- La liste des cavaliers retenus pour les EQUIMASTERS sera communiquée le plus rapidement possible à l'issue de la dernière épreuve courue du niveau concerné. **MERCI aux cavaliers de renseigner leur licence (sur la FFE) avec leur téléphone pour**

pouvoir être joints rapidement.

La clôture des engagements étant prévue le lundi 22 au soir, les engagements devront se faire dans la foulée : les places vous étant réservées, AUCUN soucis d'engagement... Lors des épreuves EQUIMASTERS, si un cavalier a engagé les épreuves par « erreur », il sera déclaré non partant et ne sera pas remboursé de son engagement.

○ RAPPEL :

- Un cavalier ne peut engager QU'UN CHAMPIONNAT et devra choisir, AVANT le 1^{er} Grand Prix de la première qualificative, son niveau choisi ainsi que son équidé choisi (s'il monte plusieurs chevaux)

● **Coupe des Départements :**

- Réservée aux Amat 3, c'est la commission CSO du CDE avec le support de la Computer List qui détermine l'équipe composée de 5 cavaliers qui défendra les couleurs du département lors des EQUIMASTERS
- RAPPEL : Un cavalier **NE PEUT PAS** participer à la Coupe des Départements **ET** au Championnat Amat 2.
- Les enseignants **NE PEUVENT PAS** participer à la Coupe des Départements.

● **Organisateurs :**

- Annoncer dans le libellé de la DUC les épreuves Qualificatives EQUIMASTERS concernées.
- Lors des épreuves concernées, annoncer les cavaliers et leur structure qui « jouent » les qualificatives des différents niveaux.
- Transmettre au CDE les résultats de ces épreuves qualificatives qui **DOIVENT** comporter le nom des structures des cavaliers le plus rapidement possible.
- Une personne de la commission sera présente sur toutes les étapes.

SOYEZ SPORT ET BONNE CHANCE A TOUS.....

